

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIENFAISANCE

Les prochaines permanences

- **Liège** (Maison de la France – 17-19 rue Haute Sauvenière)
14.11.17 – 12.12.17 – 16.01.18 – 20.02.18 – 20.03.18
24.04.18 – 29.05.18 – 12.06.18
- **Charleroi** (Hôtel de Ville – Place Charles II)
08.11.17 – 13.12.17 – 10.01.18 – 14.02.18 – 14.03.18
11.04.18 – 09.05.18 - 13.06.18

ou sur rendez-vous au 0477 43 17 61 - info@afbliège.be

Les prochaines permanences consulaires :

- **LIEGE** Maison de la France – 17-19 rue Haute Sauvenière :
16.01.18 – 20.02.18 – 20.03.18 – 24.04.18 – 29.05.18 – 12.06.18
- **CHARLEROI** Hôtel de Ville – Place Charles II :
18.01.18 – 22.03.18 – 03.05.18

Consul honoraire à Liège : Mr Michel CLOES
Rue Haute-Sauvenière, 19 - 4000 LIEGE
GSM : 0468 38 56 44
Adresse e-mail : consulfranceliege@yahoo.fr



Consul honoraire à Charleroi : Mme Jocelyne VANDERLINDEN
GSM : 0496 55 45 76
Adresse e-mail : vanderlinden@dupuis.com



Consul honoraire à Mons : Mme Christine GYSELINGS
GSM : 0478 90 86 35
Adresse e-mail : christine.gyselings@hotmail.com



Association Française de Bienfaisance de Liège Asbl **La Revue n° 41** Octobre 2017

Le mot de la Présidente



Le 13 octobre nous avons organisé, dans les prestigieux salons du Palais du Gouverneur à Liège, un cocktail musical. Cet événement s'est déroulé dans de merveilleuses conditions grâce au concours de Monsieur Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège, de Madame Katty Firquet, Députée Provinciale et vice-Présidente et Monsieur Michel Cloes Consul Honoraire pour les Provinces de Liège et de Luxembourg.

Ce rendez-vous nous a permis d'exposer les problèmes auxquels sont confrontés nos bénéficiaires, de détailler nos actions et de présenter le Conseil d'Administration à tous les participants.

Ce fut deux heures d'intenses discussions et d'écoute bienveillante de la part des personnalités, des membres et des sympathisants qui nous avaient fait l'amitié de nous rejoindre.

Nous les remercions chaleureusement en souhaitant vivement récidiver l'année prochaine.

Les Français vivant en Belgique, contrairement aux idées reçues, ne sont pas des nantis. Il y a des Français dont le quotidien est compliqué, des Français sans ressource, des Français en grande précarité.

Les accidents de la vie peuvent conduire à des problèmes insurmontables. Parfois, une petite aide est un fameux espoir pour les uns, un coup de pouce pour les autres. Dans tous les cas, chaque fois, que nous intervenons nous essayons, dans toute la mesure du possible, de trouver des solutions, de prodiguer un réconfort moral et financier.

Je me permets de vous demander, si vous le l'avez pas encore fait, de vous acquitter du paiement de votre cotisation annuelle. Nous comptons sur celle-ci. A ce jour, nous accusons un retard important qui sera préjudiciable à nos actions futures.

AFB compte IBAN n° BE58 0015 8856 7279



Monsieur Raphaël Trannoy
Consul Général de France
depuis le 1^{er} septembre 2017

Tél. 02 548 88 11

consulat@consulfrance-bruxelles.org



Monsieur Marc Egret
Consul Général adjoint
depuis le 1^{er} septembre 2015

Tél. 05 548 88 11

consulat@consulfrance-bruxelles.org



Monsieur Pieyre-Alexandre Anglade
député de la 4^{ème} circonscription
des Français de l'Étranger
depuis le 17 juin 2017

pieyre-alexandre.anglade@assembleenationale.fr

La **quatrième circonscription des Français établis hors de France** est une circonscription législative Française couvrant les trois pays du Benelux... C'est l'une des onze circonscriptions législatives des Français établis hors de France créées en 2010, à la faveur d'un redécoupage, et suite à la réforme constitutionnelle de 2008 qui permet aux Français établis hors de France d'élire des députés à l'Assemblée nationale (auparavant ils n'étaient représentés qu'au Sénat).

(Source : wikipédia)

Le montant de la cotisation est inchangé : 15.00 € par an
à verser sur le compte AFB : IBAN n° BE58 0015 8856 7279



Assemblée des
Français de l'étranger

Les Français du Benelux sont représentés par 6 Conseillers à l'Assemblée des Français de l'Étranger. Cette dernière est l'interlocuteur du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France et les politiques conduites à leur égard.

(Source : <https://bruxelles.consulfrance.org/Vos-Conseillers-a-l-AFE>)

Vos conseillers consulaires

Les conseillers consulaires sont des élus de proximité, représentant les Français établis hors de France auprès des ambassades et des consulats, au sein des conseils consulaires.

1 - Missions et rôles des Conseillers consulaires

Ils ont été élus lors des élections consulaires des 24 et 25 mai 2014. Ces élections résultent de la loi du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France qui a réformé la représentation des Français vivant à l'étranger.

Les conseillers consulaires siègent dans des conseils consulaires réunis sous la présidence du chef de poste diplomatique ou consulaire au moins deux fois par an, en fonction du volume de sujets à traiter. Les conseils consulaires participent à la mise en place des politiques conduites pour les Français de l'étranger (enseignement, aides sociales, emploi et formation professionnelle, etc.).

Les 443 conseillers consulaires élus au suffrage universel direct, constituent la majeure partie du collège électoral chargé d'élire les sénateurs des Français de l'étranger.

Leur nombre est variable en fonction du nombre de Français inscrits dans la circonscription consulaire concernée (il peut varier de 1 à 9).

(Source : <https://bruxelles.consulfrance.org/Vos-conseillers-consulaires-1764>)

Rédaction & mise en page : Martine Désirant